

## Le travail bénévole mérite davantage de considération

Margareta Annen-Ruf, Rédaction CSA



En cas de maladie d'un enfant ou de ses parents, ou dans des situations difficiles, la Croix Rouge intervient.

**Le travail bénévole a une longue tradition dans notre pays. De nombreux domaines de notre société ne fonctionneraient que de manière insuffisante sans l'engagement non rémunéré fourni par de nombreuses personnes. Pourtant il n'a pas la considération qu'il mérite.**

L'année européenne du travail bénévole fut l'occasion de voir de nombreuses manifestations consacrées à ce thème, en long et en large dans de nombreux pays, également chez nous. A cette occasion il ne manquait pas de soutiens et professions de foi soulignant la grande importance du travail

bénévole et lui rendant hommage en le qualifiant d'indispensable. Malgré toutes ces déclarations, le grand engagement des bénévoles n'obtient pas la considération qu'il mérite. D'une part, il est trop souvent considéré comme allant de soi et d'autre part -de manière latente- il souffre de

l'opinion répandue que ce qui ne coûte rien n'a pas de valeur.

### Environ 19 milliards annuels

1,5 million d'humains ou environ chaque quatrième personne (25%) en Suisse est active au moins dans un travail bénévole organisé, et environ 1,3 million ou 21% est actif dans le travail informel, non payé. Exprimé en francs: Annuellement 740 millions d'heures de travail non payées sont réalisées, ce qui, calculé sur la base des salaires du marché, équivaut à un montant d'environ 19 milliards de francs. Les seniors y contribuent pour environ 3,7 milliards de francs. Des chiffres et des faits qui démontrent

### Table des matières

Le travail bénévole mérite davantage de considération	1- 3
Editorial	2
Le Congrès 2015 du CSA avec une participation hongroise	3
Arge Alp Anziani - une association internationale de personnes âgées défendant leurs intérêts	4-5
Habiter de manière indépendante avec des prestations en fonction des besoins	5-6
Des cabinets médicaux communautaires garantissent une bonne fourniture de soins médicaux	7
Conduite automobile dès 70 ans: nouvelle réglementation controversée	8
Agenda	8
Impressum	8



Michel Pillonel  
Coprésident  
CSA

## Editorial

A l'heure où le Conseil fédéral s'apprête à soumettre aux Chambres fédérales son message concernant le projet global relatif à la «Prévoyance vieillesse 2020», l'OCDE publie son «Panorama des pensions 2013». Les indicateurs ne sont pas très réjouissants.

Après des décennies de débats et, dans certains cas, d'immobilisme politique, de nombreux pays ont lancé d'importantes réformes des pensions, qui passent par un relèvement de l'âge légal du départ à la retraite, une modification du mode de calcul des prestations, le gel du niveau des prestations pour les pensions les plus élevées et diverses autres mesures destinées à permettre de réaliser des économies. Alors que dans l'édition 2009, les retraités avaient en grande partie été épargnés par les réductions de prestations, tel n'est plus le cas en 2013.

Selon l'OCDE, 21,8% des personnes en Suisse dans la tranche d'âge de 66 à 75 ans sont relativement pauvres alors que la moyenne dans les autres pays n'est que de 12,8%. Le pourcentage de pauvres pour les plus de 75 ans est même de 26%, ce qui nous place au 3e rang du degré de pauvreté des pays. Dans un pays d'opulence tel que le nôtre, comment est-ce possible que le degré de pauvreté des personnes âgées soit si catastrophique? Il y a bien quelques réponses, mais ne sont-elles pas souvent que des alibis?

Les sociétés vieillissantes devront donc envisager bien d'autres actions qu'une simple réforme des pensions. Une vision globale et politique sur le devenir de nos sociétés est demandée.

qu'il ne peut pas être question de l'oisiveté des retraités.

Le travail bénévole organisé comprend les engagements dans les sociétés, autorités, organisations et institutions caritatives, religieuses et d'utilité publique. Et le domaine informel va de l'aide au voisinage, à l'encadrement d'enfants et de malades, aux soins pour des membres de la famille jusqu'à l'engagement dans le domaine social et de santé. En ce domaine, les hommes sont davantage engagés que les femmes dans le domaine organisé (28% par rapport à 20%) et les femmes davantage que les hommes dans le travail bénévole informel (26% par rapport à 15%).

Différents motifs animent les personnes les plus âgées à s'engager pour la communauté. De nombreux seniors fournissant du travail bénévole étaient actifs déjà avant la retraite dans des associations et organisations. Les uns veulent continuer à participer à la vie sociétale, maintenir leur réseau social et transmettre leurs savoirs empiriques. Enfin d'autres recherchent un nouveau défi.

### Engagement varié

L'engagement dynamique de volontaires, et parmi eux également de nombreux seniors, est de la plus grande importance pour notre communauté à tous les niveaux ou échelons et dans tous les domaines. De nombreuses associations, sociétés, organisations et institutions d'intérêt

général et caritatives ne peuvent plus assumer leurs activités ou seulement encore manière insuffisante. Dans notre société dominée par l'économie («durchökonomisiert»), en particulier la relation humaine n'y trouve également pas son compte

Ainsi les seniors - pour ne citer que quelques exemples - sont engagés entre autres:

- Dans des organisations de seniors, qui offrent une large palette d'activités en tous genre contre l'isolement menaçant avec l'âge et agissent de la sorte préventivement contre les maladies psychiques.
- Dans des projets intergénérationnels, qui contribuent à une meilleure compréhension réciproque entre jeunes et vieux.
- Aides dans les classes d'école.
- Pour la Croix rouge suisse (CRS), Spitex, Pro Senectute (entre autres avec les services de transport pour les personnes âgées ou handicapées, dans le service des repas, dans l'accompagnement des personnes gravement malades, dans les services de visite dans les hôpitaux et homes ainsi que pour d'autres prestations).
- Dans le domaine de l'asile.
- Comme grands-parents dans la prise en charge des petits-enfants, ce qui permet à de nombreuses femmes de (mieux) concilier profession et famille. Sans parler du fait que pour les petits-enfants, les grands-parents sont souvent un facteur stabilisant dans un environnement social et familial devenu instable.

Les visites et l'accompagnement par des bénévoles permettent de sortir des personnes fragilisées de l'isolement.



Copyright: SRK, Roland Blattner

Mais les volontaires ne travaillent pas seulement à titre gracieux; ils ont souvent des frais liés à leur activité souvent indemnisés de manière insuffisante ou même pas du tout. Le travail fourni non payé - indépendamment de l'âge - ne va pas de soi et a toute sa valeur comme le travail payé. Pour que la propension à fournir un travail bénévole ne diminue pas, ce dernier mérite davantage de considération.

Le service des transports permet de retrouver mobilité et indépendance.

Tous les deux ans, les rentes AVS sont adaptées à l'évolution des salaires et des prix. La dernière adaptation a eu lieu en 2013. A partir de 2015, les rentes se montent à:

Rente minimale	Fr. 1170.-
Rente maximale	Fr. 2340.-
Montant maximal de la rente de couple	Fr. 3510.-



## Le Congrès 2015 du CSA avec une participation hongroise

Karl Vögeli, Coprésident CSA

C'est devenu une tradition que tous les deux ans, le Conseil suisse des aînés (CSA) organise à Biel/Bienne son Congrès public sur des thèmes d'actualité. Il est à peine surprenant qu'en 2015 la réforme des rentes 2020 du Conseiller fédéral Alain Berset sera le thème central. Après que le message relatif à ce paquet ait été publié, le premier Conseil traitera ce dossier - espérons-le, malgré l'année électorale, de manière pratique et non pas avec des slogans. Il en va de l'avenir du premier et du deuxième pilier; des décisions sont inévitables. Un nouvel atterrissement comme avec l'échec de la 11ème révision de l'AVS ne peut plus être justifié.

Le Congrès 2015 traitera trois groupes de thèmes. Tout d'abord Jürg Brechbühl, Directeur de l'Office fédéral des

assurances sociales (OFAS) informera sur le paquet proposé et l'état actuel des délibérations - comme il l'avait déjà fait lors du Congrès 2013. Suspense quant aux modifications déjà intervenues! Lors d'une table ronde avec des parlementaires fédéraux, il devrait être sondé si les partis sont encore capables de solutions consensuelles.

Le Directeur de l'Office fédéral de la communication Philipp Metzger parlera de l'utilisation des médias numériques modernes par les seniors. Le CSA aura la visite en retour d'une organisation hongroise des seniors. En mars 2013, une délégation du CSA se rendit dans la cité thermale de Héviz et put présenter là-bas la solution suisse pour la prise en charge des seniors et la prévoyance vieillesse.

12 délégués de l'organisation «Donner de la vie aux années» de l'association hongroise des clubs de retraités et seniors seront à Bienne et pourront informer sur la situation des personnes hongroises les plus âgées. Dans le cadre d'un programme cadre, ils seront également reçus par M. Brechbühl, Directeur de l'OFAS et seront informés en détail sur notre solution suisse.

La visite des Hongroises et Hongrois a influencé notre planification. Le Congrès 2015 du CSA se tiendra exceptionnellement déjà le mardi 15 septembre 2015. Nous vous prions de réserver cette date.

# Arge Alp Anziani - une association internationale de personnes âgées défendant leurs intérêts

Un compte-rendu de Lindo Deambrosi, membre du Conseil Suisse des Aînés (CSA)

En mai 2014, le CSA a tenu une Assemblée des délégués au Tessin. Elle invita parmi d'autres hôtes, Tino Fumagalli, le Président de «Arge Alp Anziani».

Ce fut une occasion pour le Conseil Suisse des Aînés d'élargir son horizon, dans le sens qu'il avait invité une organisation faîtière ayant une activité internationale, afin de connaître les objectifs, activités et défis d'autres organisations, qui s'occupent, tout comme le CSA, des requêtes des personnes âgées.

## Mais qui est et que fait «Arge Alp Anziani»?

La particularité est le lien avec l'organisation «ARGE ALP» («Les Alpes vivent»), une communauté de travail dans les régions alpines. Elle fut fondée en 1972 et comprend des représentations des régions de la Bavière, de Salzbourg, de la Lombardie, du Tyrol, du Trentino et des cantons de St Gall, des Grisons et du Tessin.

Les activités comprennent aussi bien la conservation et la valorisation de la

région alpine, la collaboration économique entre les différentes régions, la promotion de la culture, ainsi que, et surtout, la protection des intérêts des habitants de l'arc alpin avec une attention particulière pour la famille, les jeunes et les personnes les plus âgées.

Pour accomplir les tâches en faveur des seniors, l'organisation «ARGE ALP ANZIANI» fut fondée en 1989. Son Président est Tino Fumagalli.

Rencontrer Tino Fumagalli et apprendre à connaître l'association qu'il représente fut particulièrement intéressant. Nous pûmes prendre conscience que les conditions de vie des personnes âgées sont fondamentalement différentes dans les régions alpines, même si à première vue, elles paraissent semblables. Fumagalli expliqua comment les demandes, grâce au droit d'initiative, des personnes les plus âgées dans l'UE furent contrées par un lobby qui ne voulait pas être confronté à ces problèmes. Il cita comme exemple la collecte d'un mil-

lion de signatures pour améliorer la situation des personnes âgées au niveau européen. Il parla des relations de travail de durée limitée avec de bas salaires, encouragées par l'Etat, qui poussent de plus en plus de personnes dans la misère, aussi bien des jeunes que d'autres travailleurs de plus de 55 ans. Il y a des personnes âgées, qui même dans la riche Italie du nord doivent survivre avec une rente de 800 euros, malgré l'augmentation constante des impôts, des loyers et avec l'absence d'une politique de santé prenant en compte les besoins particuliers des personnes de plus de 65 ans. Fumagalli releva que 30% des seniors qui ont besoin d'aide en permanence doivent être soignés par des infirmières migrantes, provenant avant tout des pays de l'Europe de l'est, ce qui provoque des problèmes sociaux qui doivent encore être identifiés et résolus.

## Les mesures d'économie mettent en danger la solidarité entre les générations

Il cloua au pilori les mesures d'économies qui sont la tendance dans de nombreux pays européens et dégradent la situation sociale et de santé déjà précaire de nombreuses personnes âgées.

Finalement il releva que ces problèmes constituent un danger pouvant accentuer les conflits et divergences d'opinion entre jeunes et vieux, ces derniers étant rendus responsables des problèmes économiques de la société, comme l'insécurité du système de rentes, continuellement sous la pression des besoins financiers de l'Etat. Des situations qui mettent en discussion la solidarité entre générations, et même la compromettent

L'association «Arge Alp Anziani» traite ces thèmes, dans le sens de promouvoir les rencontres entre les régions des Alpes, mais également entre les

L'«Arge Alp Anziani» englobe tous les pays alpins.



institutions et à haut niveau. Les objectifs sont de créer de meilleures conditions de vie pour les personnes âgées, de défendre leurs droits acquis et, grâce au soutien de l'organisation mère «Arge Alp», d'intensifier la collaboration et la solidarité transfrontalière parmi les organisations de seniors des régions participantes.

Avoir découvert cette réalité fut un effet extrêmement positif de la rencontre à Lugano. Le CSA a l'intention de développer et d'approfondir la collaboration avec des organisations européennes. Le monde des personnes âgées ne connaît pas de frontière ou - pour citer le premier des quatre principes justifiant l'existence de

«Arge Alp Anziani» - Ouverture d'esprit et rencontres permanentes sont indispensables. Reconnaître qu'une région frontalière qui ne regarde pas au-delà de ses frontières, qui n'entretient aucune relation avec les régions voisines, court le danger de s'isoler, de s'appauvrir culturellement et politiquement et de «demeurer exclue du processus de croissance d'une Europe des régions».

Tino Fumagalli, président



## Habiter de manière indépendante avec des prestations en fonction des besoins

Margareta Annen-Ruf (texte), Michel Studer (photo), Rédaction du CSA

La plupart des seniors désirent habiter entre leurs quatre murs, autant que possible jusqu'à la fin de leur vie. Cela implique un concept de logements adaptés aux besoins de la population la plus âgée, comme ils existent ici ou là, également à Wünnewil-Flamatt. Le CSA s'est informé sur place.

Le document établi en 2002 par la Société suisse de santé publique «Buts pour la santé en Suisse, santé pour tous au 21ème siècle, (OMS Europe)» comprend également un chapitre «Vieillir en bonne santé». Parmi les buts figurent, entre autres, que d'ici 2020, aucune personne âgée sans invalidité cognitive ne devrait vivre dans un établissement pour personnes âgées sans l'avoir choisi librement et que (d'ici 2010) des logements également pour les personnes âgées pauvres devaient être équipés de moyens auxiliaires simples. Des buts dont nous sommes encore quelque peu éloignés, même si le vœu de la plupart des seniors porte sur un habitat autodéterminé jusqu'à la fin de vie. De plus, cela est meilleur marché que les maisons de retraite, qui ont pour conséquence que toujours davantage de personnes âgées dépendent des prestations complémentaires.

Le projet «Habitat encadré au Kurpark» («Betreutes Wohnen am Kurpark») à Wünnewil-Flamatt, dans le

district de la Singine (Kur se rapporte à la cure = résidence du curé) correspond au besoin d'autonomie des personnes âgées. Comme nous l'a appris Beat Bücheli, qui du fait de ses mandats dans le domaine de la santé et des seniors siège dans le groupe de travail du projet, il s'agit de quatre immeubles d'habitation. Le terrain à bâtir nécessaire a été fourni par la paroisse de Wünnewil-Flamatt à une firme privée avec un droit de superficie. Un des immeubles d'habitation est habitable depuis septembre 2014 et un deuxième est en planification. Les logements de différentes grandeurs - 2½, 3½, 4½ et 5½ pièces avec un nombre élevé de petits logements - sont équipés en fonction des groupes cibles, sans obstacles et de manière fonctionnelle.

**L'avantage d'une situation centrale**  
Selon Bücheli, les logements sont prévus en premier lieu pour les personnes âgées ou avec une infirmité qui peut surgir à tout âge. Entre-temps, lorsque l'offre est plus grande que la demande, les logements peuvent éga-

lement être loués à des personnes ne faisant pas partie du groupe cible. En particulier les grands appartements sont adaptés aux familles et favorisent les contacts intergénérationnels.

Le grand avantage est la situation centrale des logements pour les personnes sans véhicule ou celles dont la mobilité physique est réduite, car La Poste, une banque, un cabinet médical et des possibilités d'achat se trouvent à proximité. Mais également les sociétés et diverses offres de loisirs sont facilement atteignables. La participation aux événements quotidiens et la possibilité de contacts avec d'autres personnes préservent les personnes âgées de l'isolement. Un autre avantage, correspondant au souhait des personnes âgées, est qu'elles peuvent y rester jusqu'à la fin de leur vie, sauf en cas de nécessité de soins intensifs de longue durée.

Les locataires sont autonomes, ils choisissent les prestations qu'ils souhaitent personnellement ou dont ils ont besoin. Pour cela, il y a une per-



Le premier immeuble des quatre prévus est désormais disponible.

sonne de contact qui, en cas de nécessité, s'entretient pour la fourniture des prestations. De plus les locataires sont informés des prestations dans différents domaines, par exemple:

- sécurité et santé (Spitex, médecin de famille, appel d'urgence de la Croix-Rouge, etc.),
- alimentation et ménage (entre autres: service de repas, service de lessive),
- aide administrative (entre autres: déclaration d'impôt, prestations complémentaires),
- contacts sociaux (repas de midi [«Mittagstisch»], activités sportives, manifestations de société).

Les coûts pour l'utilisation de ces services sont payés directement au fournisseur de prestations.

#### Le concept peut être réalisé partout

A un autre niveau sont les prestations, que les locataires peuvent utiliser ou non, et qui sont financées par tous les locataires par une somme de base. Interrogé à ce sujet, Bücheli explique qu'une structure disponible en arrière-plan, donc pensée pour une personne, est disponible si un locataire

en a besoin. Une valeur ajoutée pour la communauté est à nouveau le soutien réciproque que peuvent apporter les habitants et habitantes, selon Bücheli.

Les compétences sont réparties en trois domaines: propriétaires, gestion de l'immeuble pour la location et l'entretien ainsi que la prise en charge. Cette dernière est indépendante de la location et de la gestion.

En outre, Bücheli est d'avis que ce concept peut être réalisé partout. Il couvre ses frais et ne provoque aucun coût supplémentaire pour la communauté. Mais il demande également un appui par du travail bénévole et le soutien moral des autorités. Mais il est surtout également apte à être développé.



Beat Bucheli, année de naissance 1946, est ingénieur agronome HES, marié et père de trois fils. Il est actif au Comité central, cantonal et de district de Spitex ainsi que Président de l'Association des retraités du district de la Singine (avec plus de 1'200 membres) et en tant que tel également Vice-président de la Fédération fribourgeoise des retraités.

### Qui est le CSA?

Le Conseil Suisse des aînés est l'organe de consultation du Conseil fédéral et des autorités pour les questions concernant la vieillesse. Il représente les demandes des personnes âgées dans les domaines économiques, sociaux et de société. Les 34 membres traitent les questions qui se posent à eux dans divers groupes de travail. Ils communiquent leurs prises de positions aux autorités et aux instances politiques.

Le CSA est constitué des deux organisations faîtières:

- Fédération des Associations des retraités et de l'entraide en Suisse (FARES)
- Association Suisse des Aînés (ASA)

Ensemble, les deux organisations représentent près de 200 000 seniors, membres de ces associations.

# Des cabinets médicaux communautaires garantissent une bonne fourniture de soins médicaux

Josef Zosso, Schmitt, ancien Président de la Fédération des Retraités du district de la Singine

Toujours davantage de médecins généralistes doivent fermer leur cabinet car ils ne trouvent pas de successeurs, les médecins de famille étant défavorisés, par rapport aux spécialistes, à différents points de vue. Avec l'exemple de Fribourg, Josef Zosso, ancien président de la Fédération des retraités du district de la Singine, Schmitt, montre que les cabinets communautaires sont la solution.

Depuis quelques années, de grands changements sont intervenus dans la fourniture des soins de premier recours au niveau suisse. Lors de la cessation de leur activité, les praticiens indépendants actuels ont de la peine à trouver un successeur. C'est pourquoi ils sont obligés de fermer leur cabinet ou de considérer une autre solution de succession. Cela concerne également le canton de Fribourg, car toujours plus de médecins généralistes arrivent à l'âge de la retraite.

Les raisons effectives de la situation actuelle sont variées. En Suisse, les places d'étudiants en médecine sont limitées. Après la formation de base, de nombreux étudiants et étudiantes se décident pour la formation continue et une activité dans un hôpital, avec un horaire de travail plus ou moins réglé. A cette occasion, dans la plupart des cas, ils se perfectionnent en utilisant des installations, appareils et moyens auxiliaires médicaux de toutes sortes. Ces équipements dans les cabinets privés de médecins généralistes, sont rapidement obsolètes et doivent être remplacés à des intervalles relativement fréquents, ce qui contribue sans discontinuer à des coûts supplémentaires. De nombreux jeunes médecins manquent de moyens financiers nécessaires pour ouvrir leur propre cabinet. Toujours davantage de femmes sont actives dans les professions médicales et privilégient le travail à temps partiel. Avec un cabinet individuel, cela est à peine possible.

Actuellement et certainement également dans le futur, la tendance va dans le sens de cabinets en commun et dans les villes, agglomérations et grandes localités dans la direction de centres de santé.

Les hôpitaux privés et assureurs profitent toujours davantage de ce développement. Ils ouvrent des cabinets communautaires et/ou des centres de santé, comme par exemple l'assurance Concordia avec son organisation «medplace» ainsi qu'également le groupe de cliniques privées bien connu «Hirslanden» avec un cabinet communautaire en gare de Berne. En automne 2015, ce groupe de cliniques ouvrira un tel centre dans le bâtiment du buffet de la gare de Guin. Depuis un certain temps déjà, à Schmitt et à Wünnwil, il existe des cabinets prospères regroupant plusieurs praticiens exerçant en commun.

## Quelles conditions préalables?

Sur la base des expériences et déclarations de propriétaires de cabinets communautaires actuels, en particulier les conditions préalables ci-après sont indispensables: entente sur la conception des locaux de la communauté et leurs installations, mais

également sur les investissements en découlant, une attitude conciliante pour les mesures planificatrices, organisationnelles et administratives, si possible un style de conduite participatif homogène, la réglementation en cas d'absences et pour les remplacements, la fixation écrite des plus importants objectifs, stratégies et mesures.

Quels sont les principaux avantages pour les patients des centres de santé ou cabinets médicaux communautaires?

Un traitement médical plus rapide et optimal des patients et patientes, également en cas d'absence ou de maladie d'un praticien, des avis réciproques dans les cas délicats, un niveau médical élevé grâce à plusieurs spécialistes.

Avec l'extension et l'ouverture de cabinets communautaires et de centres de santé, la médecine de famille obtient une importance plus élevée. Cette revalorisation va également dans le sens voulu par notre ministre de la santé Alain Berset et, de plus, une bonne couverture médicale est garantie dans l'ensemble de la Suisse.

Chez les médecins de famille, la tendance au cabinet de groupe se précise.



# Conduite automobile dès 70 ans: nouvelle réglementation controversée

Karl Vögeli, Coprésident CSA

D'abord la bonne nouvelle: La Conseillère fédérale Doris Leuthard a promis au CSA que les contrôles médicaux obligatoires d'aptitude à la conduite automobile dès 70 ans pourront continuer à être effectués par le médecin de famille.

Par une ordonnance du Conseil fédéral, les embûches de la réglementation des contrôles d'aptitude à la conduite dès 70 ans devraient être terminées. Toutefois seulement au printemps prochain, car les médecins de famille et l'Office fédéral des routes (OFROU) ne sont pas encore d'accord sur tous les détails. Par la suite, une consultation interne à l'administration auralieu. Néanmoins, le contrôle bisannuel continuera à être effectué par le médecin de famille. Ce n'est que lorsque ce dernier estimera qu'un conducteur âgé atteint d'une maladie grave devrait être examiné par un médecin spécialisé, que ces experts interviendront. Mais il y en également trop peu, on parle de quelque 50 spécialistes en médecine du trafic - toutefois un nombre en forte croissance et principalement engagés par les offices cantonaux de la circulation routière. Pour le moment, la charge financière est réglée. Le tarif pour les médecins de famille est de l'ordre de Fr. 100 à Fr. 150.-. Lorsqu'un spécialiste intervient, toutefois le tarif peut quintupler ou même décupler!

Ce qui paraît au premier abord satisfaisant a quelques hics. La mise en oeuvre de l'ordonnance est cantonale. 26 offices cantonaux de la circulation

ont créé 26 formules de contrôle différentes que le médecin doit remplir. Et ils contiennent des questions qui ne regardent que le médecin. Les médecins de famille sont d'avis que pour les conducteurs au sujet desquels il n'y a rien à objecter, aucune donnée médicale ne doit être communiquée.

Mais différents cantons, entre autres Zurich veulent des indications détaillées par ex. sur la pression artérielle ou le diabète. Le secret médical ou la protection des données des patients sont en ce domaine amplement ignorés. La personne concernée n'a pas le choix: si les données ne sont pas livrées, le permis de conduire est retiré.

Chaque pratique cantonale diffère. Bien qu'un jugement du Tribunal fédéral a fixé qu'un accident bagatelle n'est pas suffisant pour le retrait de permis, les offices se montrent inventifs. On convoque les automobilistes par ex. pour un test d'aptitude médicale et psychologique particulier. Jusqu'à ce que cela soit réalisé - et ça peut durer des mois - le permis est «provisoirement» retiré. Et c'est financièrement important. A moins de Fr. 1000.- un tel contrôle n'est pas réalisé.

Selon le Département de Doris Leuthard, cela signifie que: «une solution doit être trouvée pour le contenu pouvant également être acceptée par les cantons, si bien qu'aucune exigence cantonale supplémentaire plus sévère ne soit posée aux médecins». L'OFROU

soigne également le contact avec les offices de la circulation routière. Les seniors espèrent en ce domaine également des applications uniformes de l'ordonnance.

## Agenda

**Séance de la fraction FARES au CSA**  
Jeudi 22 janvier 2015, 10h45  
Hopfenweg 21, Berne

**Séance de la fraction SVS au CSA**  
Vendredi 23 Janvier 2015, 10h45,  
Hotel Ador, Berne

**Assemblée des délégués du CSA**  
Vendredi 13 février 2015, 10h45,  
OFAS, Berne

## Impressum

### EDITEUR

**Coprésidence CSA**  
Michel Pillonel  
Karl Vögeli  
Tél. 031 924 11 00  
[info@csa-ch](mailto:info@csa-ch)

**Rédaction langue allemande:**  
Margareta Annen-Ruf  
Tél. 033 251 36 13  
[margareta.annen-ruf@bluewin.ch](mailto:margareta.annen-ruf@bluewin.ch)

**Rédaction langue française:**  
Michel Studer  
Tél. 026 422 26 22  
[michel-studer@bluewin.ch](mailto:michel-studer@bluewin.ch)

**Rédaction langue italienne:**  
Rosemarie Porta  
Tél. 091 971 90 66  
[rosmarieporta@bluewin.ch](mailto:rosmarieporta@bluewin.ch)

**Mise en page et production:**  
Lithouse, 3013 Berne  
[mail@lithouse.ch](mailto:mail@lithouse.ch)

**Conseil suisse des aînés CSA**  
Secrétariat Worblentalstrasse 32  
3063 Ittigen / Berne  
Tél. 031 924 11 00

**La coprésidence du CSA et  
la rédaction du CSA souhaitent à tous  
les membres, lecteurs et lectrices  
et à leurs proches, une bonne et  
heureuse année 2015!**